

Communiqué de presse du Conseil administratif

À l'attention des médias

17 février 2026

Le Conseil administratif dévoile son Programme de législature 2025-2030

Le Conseil administratif publie aujourd'hui son programme pour la période 2025-2030. Ce plan d'action précise les grands enjeux de la législature et fixe les principaux objectifs que la Ville de Genève souhaite atteindre d'ici 2030. Dans un contexte de tensions, d'incertitudes, d'accroissement des inégalités et de difficultés budgétaires, la préservation de prestations de qualité à destination de la population est au cœur des priorités.

L'action à mener jusqu'en 2030 a été structurée en six grands axes pensés pour couvrir les défis à venir de manière coordonnée et efficiente, avec pour préoccupation la qualité de vie des habitantes et habitants.

La législature qui s'est ouverte en juin 2025 s'inscrit dans un climat particulier de tensions et d'incertitudes, à l'échelon local comme à l'international. Dans ce moment particulier, le Conseil administratif se doit d'assurer la concrétisation de nombreux projets nécessaires au maintien et au renforcement de la qualité de vie de tous et toutes.

Dans une ville qui ne cesse de se densifier et qui voit la création de nouveaux quartiers, la réalisation d'infrastructures scolaires et préscolaires, sportives, sociales et culturelles sera au premier plan des actions à mener, tout en continuant à adapter et végétaliser la ville à l'aune de la crise climatique.

Face à l'évolution démographique et à l'augmentation des inégalités, le renforcement du lien entre les générations, l'adaptation des prestations aux besoins de toutes et tous et l'accompagnement des impacts sociétaux des nouvelles technologies seront des priorités de cette législature. Le contexte économique incertain demandera de porter une attention particulière au tissu économique local et à la Genève internationale, dont le rôle devra être préservé.

Face aux menaces globales que constituent les conflits armés, la montée des mouvements populistes et les assauts contre la démocratie et l'Etat de droit, la défense des droits humains et les valeurs d'égalité, de justice sociale, de diversité et d'inclusion

portées par la Ville demeureront au cœur de l'action municipale. De même, l'accès à une offre culturelle et sportive diversifiée, participant à l'image de notre ville, restera un axe prioritaire de ce programme.

Le programme de législature 2025-2030 est téléchargeable au lien suivant :

www.geneve.ch/programme-legislature

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,

022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch